Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le
ID : 031-213102296-20250605-2025DEL028-DE

Département de la Haute-Garonne Arrondissement de MURET **Mairie de GRATENS** 1, Place de la Mairie 31430 GRATENS	**Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal** Séance du 5 Juin 2025 Délibération : 2025DEL028	Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents à l'ouverture de la séance : 13 **Présents à 20h04 : 12** Absents : 03 **N'ont pas pris part au vote : 00** Votants : 12 Procurations : 02 Exprimés : 14 Pour : 12 dont 2 procurations Contre : 0 Abstentions : 0 Date de convocation : 31/05/2025

L'an deux mille vingt cinq, le cinq juin à dix neuf heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales(CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de GRATENS à la mairie, sous la Présidence de M. DUTREY Alain, Maire.

L'an deux mille vingt cinq, le cinq juin à dix neuf heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales(CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de GRATENS à la mairie, sous la Présidence de M. DUTREY Alain, Maire.

Etaient présents : M. BRIQUET Jean-Charles(19h00-20h04), MME CACAULT Pénélope, M. CHAUVIN Olivier, M. DANGLA Claude, M. DUTREY Alain, MME FISSOT Eloïse, MME LEMARCHAND Valérie, MME MARTIN Violette, M. MORIN Maurice, M. PAPAIX David, MME SANS D'AGUT Carine, MME SIADOUS Stéphanie.
Etaient absents : M. MORIN Maurice, M. TOUSTOU Thierry.
Etaient absents à 20h 04 : M. BRIQUET Jean-Charles, M. MORIN Maurice, M. TOUSTOU Thierry.
Procurations : M. MORIN Maurice à MME LEMARCHAND Valérie, M. TOUSTOU Thierry à MME SAURRAT Catherine.

MME LEMARCHAND Valérie a été élue secrétaire de séance.

Objet : SCoT : arrêt du bilan de la concertation et du projet de révision.

A la suite des réunions organisées par le Pays du Sud Toulousain auxquelles M. le Maire a participé, la municipalité est consultée sur le projet de révision du SCot (Schéma de Cohérence Territoriale).

Après avoir pris connaissance des éléments du dossier,

Le Conseil Municipal prend acte du SCoT tel qu'il vient de lui être notifié, portant à trois hectares la part affectée aux nouvelles constructions sur son territoire communal qu'il devra respecter dans sa nouvelle version du PLU, sous couvert du Bureau d'Etudes.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus
Pour copie conforme,

GRATENS, le 11/06/2025

Le Maire
M. Alain DUTREY

MAIRIE DE GRATENS ★ 31 (Hte-Garonne) ★ R.F.